



07 DEC. 2023

A l'attention des riverains du centre sportif

Service Cadre de vie

Hélène Grégoire, architecte - 02/634.30.77

[helene.gregoire@lahulpe.be](mailto:helene.gregoire@lahulpe.be)

<u>Votre lettre du</u>	<u>Vos références</u>	<u>Nos références</u>	<u>Annexe</u>
/	/	2022-283	/
Objet :	La TOURMALINE s.a.- rue Général de Gaulle 62 - parking - Fermeture		

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que par un courrier du 29 novembre 2023, la société La Tourmaline nous a indiqué qu'elle mettait fin, à partir du 15 décembre 2023, à la convention d'occupation précaire signée en 2018 qui vise la mise à disposition au centre sportif du parking extérieur sis à front de sa propriété, rue Général de Gaulle 62.

Chronologiquement, cette mesure intervient suite au refus de modification de permis d'urbanisation délivré par le Collège communal le 10 août 2023 et à l'avis défavorable de la Commission des recours du 16 novembre 2023, cette dernière estimant qu'il y a lieu de se rallier aux arguments et à la position communale qui privilégie la reconversion du bâtiment existant et souhaite que l'ampleur du projet soit revue à la baisse.

Face à la fermeture imminente de ce parking, les membres du centre sportif et des clubs de sport seront invités, dans un premier temps, à stationner leurs véhicules le long de la rue Général de Gaulle, ainsi que dans l'allée qui mène au club de rugby.

Conscient des enjeux liés au stationnement et à la qualité de vie de tous, le Collège analyse des solutions à moyen et long termes.

Nous vous prions de nous excuser des désagréments engendrés par cette situation indépendante de notre volonté et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

La Directrice générale ff.,

Hélène Grégoire

L'Échevin de l'Urbanisme,

Xavier Verhaeghe

Le Bourgmestre,

Christophe Dister